CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E75766** **VALABLE JUSQU'AU** **23/05/2027**

ÉDITÉ LE 09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/06/2007

Raison sociale : SARL MORIN-ETAVARD

Forme juridique : SARLNAT
DEPUIS LE 10/10/2024

Capital : 15 000

CHEMIN DU BOIS DE LA DAME
LES GRUCHES
79100 SAINT JEAN DE THOUARS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 499 074 326

Siret : 499 074 326 00020

Téléphone : 05 49 66 34 19 **Fax :**

Portable : 06 74 83 33 89

Code NACE : 4391B

Responsabilité légale :
ETAVARD PASCAL GÉRANT / ETAVARD STÉPHANIE GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 5421170

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AH083705

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AH083705

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : contact@morin-etavard.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 182 094 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	11/03/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		11/03/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		11/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/03/2026 09:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.